

## Les investissements nécessaires pour l'avenir : enjeux et déclinaison

### Déclaration du groupe de la CFE-CGC

Pour le Groupe de la CFE-CGC, la France doit construire son avenir dans l'Europe, et agir fermement pour mettre fin à la concurrence déloyale entre les états, non seulement au niveau européen mais également à l'international.

Il est plus que nécessaire d'investir pour relocaliser en France et/ou en Europe tout ce qui a été délocalisé ces dernières décennies. Depuis un an, nous constatons amèrement, d'une part notre dépendance sur de nombreux biens produits provenant essentiellement de Chine, et, d'autre part, que bien des entreprises en France ont subi des interruptions d'approvisionnement du fait de la pandémie.

Si nous voulons redresser notre économie et donner un sens à la responsabilité sociétale, cela passera assurément par un réinvestissement important en France.

Dans ce contexte, l'État doit renforcer ses commandes publiques auprès des entreprises qui produisent ou assemblent en France.

Pour toutes ces raisons, le Groupe CFE-CGC se retrouve dans l'ensemble des propositions de l'avis dont il soutient plus particulièrement les préconisations n°1-3- 4-6 et 7.

Le groupe CFE-CGC rappelle également son attachement à la formation professionnelle continue tout au long de la vie ainsi qu'à l'apprentissage et l'alternance. Il est urgent de renforcer la GPEC territoriale, en lien avec les partenaires sociaux. Enfin, il est tout aussi important de favoriser l'entrepreneuriat, notamment dans les secteurs porteurs sur l'ensemble de notre territoire.

Concernant le focus sur la filière Hydrogène, le Groupe de la CFE-CGC regrette que la partie sécurité et le rôle des partenaires sociaux n'aient pas été abordés. N'oublions pas que beaucoup de projets sont programmés puis contestés car les citoyens n'en veulent pas « dans leur jardin ». Localement, davantage de pédagogie est donc indispensable auprès de nos concitoyens.

Pour le focus sur l'Immobilier, dans un contexte où les places en EHPAD ne sont pas suffisantes et les moyens financiers pour accéder à ce type d'hébergement de plus en plus réduits, la CFE-CGC soutient activement la préconisation 15 qui prévoit des aides permettant la rénovation pour le maintien à domicile et donc l'autonomie de nos aînés.

Enfin, le groupe de la CFE-CGC tient à rappeler l'importance pour chacune et chacun de vivre dignement de son travail et/ou de ses engagements.

Désormais, c'est au Gouvernement de se saisir de cet avis afin de mettre en œuvre les préconisations que nous formulons en tant que société civile organisée pour réussir la transition économique et environnementale de notre économie.

L'avenir c'est demain, le temps est donc à l'action. La responsabilité et la confiance sont à ce prix !

Le groupe CFE-CGC a voté cet avis.